

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-292

présenté par

M. Leseul, M. Baumel, Mme Allemand, M. Aviragnet, M. Baptiste, M. Barusseau, Mme Battistel, Mme Bellay, M. Benbrahim, M. Bouloux, M. Philippe Brun, M. Califer, Mme Capdevielle, M. Christophle, M. Courbon, M. David, M. Delaporte, M. Delautrette, Mme Diop, Mme Dombre Coste, M. Dufau, M. Echaniz, M. Eskenazi, M. Faure, M. Fégné, M. Garot, Mme Godard, M. Gokel, Mme Got, M. Emmanuel Grégoire, M. Guedj, M. Hablot, Mme Hadizadeh, Mme Herouin-Léautey, Mme Céline Hervieu, M. Hollande, Mme Jourdan, Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Lhardit, Mme Mercier, M. Naillet, M. Oberti, Mme Pantel, M. Pena, Mme Pic, Mme Pirès Beaune, M. Potier, M. Pribetich, M. Proença, Mme Rossi, Mme Rouaux, M. Aurélien Rousseau, M. Roussel, Mme Runel, Mme Récalde, M. Saint-Pasteur, Mme Santiago, M. Saulignac, M. Simion, M. Sother, Mme Thiébault-Martinez, Mme Thomin, M. Vallaud, M. Vicot, M. William et les membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE 42**ÉTAT B****Mission « Travail, emploi et administration des ministères sociaux »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Accès et retour à l'emploi	0	3 300 000
Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi	3 300 000	0
Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail	0	0
Soutien des ministères sociaux	0	0
TOTAUX	3 300 000	3 300 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement des députés socialistes et apparentés vise à augmenter le budget des groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ).

Les salariés recrutés par les GEIQ sont des publics par nature fragilisés : chômeurs de longue durée, bénéficiaires des minima sociaux, publics discriminés.

Ils démontrent leur efficacité avec des taux d'insertion professionnelle élevés.

Or le Gouvernement dans ce PLF a prévu une baisse budgétaire de 7,4% pour les Geiq, et prévoit donc de ne financer que 12,5 millions € aux GEIQ.

Ces GEIQ se retrouveront alors contraints de réduire leur activité, et donc d'accompagner moins de personnes en insertion.

Pour certains, une telle baisse menacerait leur équilibre économique, et ils pourraient même devoir fermer.

Il est donc nécessaire de porter la ligne budgétaire dédiée aux GEIQ à 15,8 millions d'euros.

Tel est l'objet du présent amendement.

Afin de garantir la recevabilité financière de cet amendement :

- il est proposé d'abonder 5 millions d'euros en AE/CP l'action n° 4 « Financement des structures de la formation professionnelle et de l'emploi » du programme 103 « Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi » ;

- il est proposé de retirer de 5 millions d'euros en AE/CP l'action n° 01 « Indemnisation des demandeurs d'emploi » du programme 102 « Accès et retour à l'emploi ».

Il convient de noter que la proposition de mouvement de crédits est uniquement formelle, afin de respecter l'article 40 de la Constitution. Notre intention n'est pas de ponctionner un programme et nous appelons le Gouvernement à lever ce gage.